

**ORAPI**  
**Société Anonyme au capital de 2 882 903 Euros**  
**Siège Social : Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, 5 Allée des Cèdres 01150 SAINT VULBAS**  
**682 031 224 RCS BOURG EN BRESSE**

COMPTE RENDU  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE  
DU 22 AVRIL 2011

Les actionnaires de la société ORAPI se sont réunis en Assemblée Générale Mixte le 22 avril 2011 à 14 heures 45, au siège social de la Société, sous la présidence de M. Guy CHIFFLOT.

70,26 pour cent des actions ayant droit de vote et 77,84 pour cent des droits de vote étaient présents et représentés.

M. Guy CHIFFLOT, Président Directeur Général de la Société a, dans un premier temps, présenté l'activité et les résultats financiers du groupe ORAPI.

Ensuite, M. Guy CHIFFLOT a présenté les différents documents soumis à l'assemblée.

A l'issue de cette présentation et de la séance de questions-réponses, les actionnaires ont procédé au vote des résolutions telles que proposées dans l'avis préalable et dans l'avis de convocation des actionnaires à cette assemblée publiés au BALO respectivement les 18 mars 2011 et 6 avril 2011 ainsi que dans le texte des résolutions mis en ligne sur le site de la société dès le 1<sup>er</sup> avril 2011.

L'ensemble des résolutions a été voté conformément à la position du Conseil d'administration. Toutes les résolutions ont ainsi été adoptées par l'Assemblée Générale mixte des actionnaires.

Le Président souhaite remercier l'ensemble des actionnaires ayant pris part au vote et ayant massivement soutenu les résolutions conformément aux souhaits du Conseil d'Administration.

*Les documents relatifs à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire, et notamment les textes des résolutions, sont disponibles sur le site [www.orapigroup.com](http://www.orapigroup.com) (rubrique Finances / Information réglementée / Documentation Assemblée Générale 2011).*